

Saint-Laurent-sur-Gorre

Bulletin Municipal
Janvier 2015

www.saint-laurent-gorre.fr

Une nouvelle
équipe municipale
à votre service



En haut : M. Alain BLOND - Maire, M. Michel SALAGNAD, M. Jean-Paul GARREAU, M. Pierre VARACHAUD

Milieu : M. Jean-Pierre PATAUD, M. Jean CHALARD - 1^{er} Adjoint, Mme Valérie ILAHA-ITEMA, Mme Dominique RIVAUD, Mme Geneviève DEXET, Mme Brigitte CHAULET, Mme Marie-Laurence MORANGE - 2^{ème} Adjoint, M. André SOURY

En bas : Mme Jacqueline GUINEBERT, M. Dominique GERMOND - 3^{ème} Adjoint, Mme Catherine LAURENT





Depuis mars 2014, votre conseil municipal accueille de nouveaux visages, 12 élus de « Saint Laurent avance avec le temps », et 3 élus de « Un élan citoyen ».

Je voudrais remercier l'ensemble des électeurs qui nous ont accordé leur confiance, et les assurer de notre écoute et de notre dévouement. Soyez certains que cette nouvelle équipe, dans toutes ses composantes, anciennes et nouvelles, sera attentive à une bonne gestion communale.

Une nouvelle opposition est toujours une bonne chose pour la démocratie au sein d'une commune. C'est une stimulation permanente et une ouverture d'esprit nécessaire.

Je remercie également tous les membres de l'ancienne équipe municipale, pour le dévouement et l'énergie qu'ils ont consacrés tout au long de ces années à notre commune. Leur expérience et leur disponibilité seront toujours les bienvenues.

Vous découvrirez dans ce journal, les nouveaux élus, leurs fonctions et leurs attributions au sein des différentes commissions.

Par souci de démocratie toujours, une tribune libre est réservée dans ce journal, aux élus de « Un élan citoyen ».

Rapidement, l'équipe s'est mise au travail. Les projets en cours ont été débattus sereinement. Quelques amendements ont été apportés à la salle de motricité pour le bien être des enfants. Fidèles aux engagements de restauration du centre bourg, la mise hors d'eau de l'ancienne grange dimière (maison Terracher), a été réalisée.

Des réflexions sont engagées sur un sujet important pour notre commune : la mise en place d'une nouvelle pompe à essence. Plusieurs solutions sont envisagées et nous espérons une issue rapide.

De même, pour la reprise du multi-services-produits du sol rue de la Borie, la Commune a racheté les murs du commerce, plusieurs repreneurs se sont présentés. Le dossier devrait être lancé très bientôt.

La crise que nous vivons impacte durement l'ensemble de nos commerces, mais nous devons réagir, Saint Laurent doit continuer à offrir à la population tous les services nécessaires au quotidien. Nous continuerons à travailler en ce sens.

Cependant la vie d'une commune ne se résume pas à l'activité économique, la vie associative est aussi essentielle. Les habitants doivent se mobiliser, participer et devenir acteurs de leur devenir. Nombreuses sont les associations qui peuvent vous accueillir.

Au nom de toute l'équipe municipale, permettez moi de vous offrir tous nos vœux de bonne et heureuse année 2015.

Le Maire,
Alain BLOND

É
D
I
T
O

LE MOT DE L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

(les membres de la commission municipale « communication »)

A partir de 2015, votre bulletin municipal sera à diffusion semestrielle pour être au plus près de vos préoccupations et de l'actualité.

Le présent bulletin est donc le dernier d'une longue série à périodicité annuelle.

Nous vous invitons à le parcourir en notre compagnie afin d'y découvrir notamment :

- | les adjoints au maire et leurs attributions,
- | la nouvelle équipe municipale avec la répartition de ses membres dans les commissions de travail, ainsi que les représentants de la commune au sein des diverses instances du territoire,
- | les services communaux et leurs missions essentielles au bien-être de la population,
- | les événements marquants de l'année 2014 écoulée, au travers des délibérations et décisions importantes prises par le conseil municipal, mais aussi par vos représentants à la communauté de communes de la vallée de la Gorre,
- | les activités des associations, source inépuisable de vitalité pour une commune,
- | les joies (naissances et mariages) et les peines (décès) qui jalonnent une année.



La communication, c'est le bulletin municipal, mais c'est ou ce sera aussi dans les mois à venir, afin de répondre pleinement à vos attentes en matière d'information et pour concrétiser les engagements pris lors de la campagne municipale :

- | un site internet enrichi,
- | des panneaux d'information installés dans les villages, dont vous avez déjà pu voir les 1^{er} exemplaires installés : photo ci-contre,
- | un panneau d'information numérique dans le centre bourg, pour vous donner en permanence l'actualité immédiate et utile,
- | un projet de brochure pour l'accueil des nouveaux arrivants.

Nous reviendrons dans le prochain bulletin sur le contenu de ces outils de communication, destinés avant tout à vous faciliter la vie quotidienne.

S O M M A I R E

	Les services municipaux	P. 5
	La nouvelle équipe municipale	P. 6
	État civil	P. 8
	Nos enfants	P. 9
	Commerces	P. 12
	Travaux	P. 14
	Délibérations	P. 16
	Journée nationale des Assistants Maternels	P. 17
	Congrès national des Sapeurs Pompiers	P. 18
	Recensement	P. 20
	Tribune libre	P. 21
	Vie associative : sports & loisirs	P. 22
	Vie associative : autres associations et partenaires	P. 32

Conception, réalisation : Mairie de Saint-Laurent-sur-Gorre

Photos : Mairie de Saint-Laurent-sur-Gorre, Préfecture de la Haute-Vienne

Impression : GDS Imprimeurs

Les services municipaux

Des femmes et des hommes qui travaillent pour vous rendre la vie plus facile

Organigramme et missions des services

Mairie :

Nicole RUVEN, réunions du conseil municipal, exécution des décisions, programmes de travaux, budgets, personnel

Isabelle VOISIN, comptabilité, personnel des écoles et du restaurant scolaire, culturel

Nathalie MARTIN, accueil du secrétariat de Mairie, urbanisme, état-civil

Services Techniques :

Thierry LAUNAY
Jean-Louis POULAIN
André CHAUPRADE

Espaces Verts :

Dominique BOULEGUE
Benôit CHIQUET

École Maternelle :

Annie PARFAIT
Nathalie RAYMONDAUD

Restaurant Scolaire :

Monique ROULEAU
Sabrina RODRIGUES
Jeanine PUYBRAS
Nicole LATHIERE
Dominique BATAIS

Hygiène des locaux :

Nicole LATHIERE
Sabrina RODRIGUES
Jeanine PUYBRAS

Depuis le 1^{er} décembre 2014, Raymonde GRANDHOMME a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. La collectivité la remercie pour ses loyaux services durant de nombreuses années.

Horaires d'ouverture de la mairie :

- | Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- | Le samedi matin de 9h00 à 11h45
- | Tél. : 05 55 00 00 21

Numéros utiles

- Communauté de communes 05 55 48 19 20
- Point écoute 05 55 48 93 90
- Déchetterie 05 55 48 23 68
- Accueil de loisirs (3-12 ans) 05 55 00 18 02
- Crèche Les petits filous 05 55 48 10 10
- Médiathèque 05 55 48 18 18
- Office de tourisme 05 55 00 06 55
- Pouce Travail 05 55 02 03 16
- ADIL 05 55 10 89 89

et bien sûr

- le 18 pour les pompiers
- le 17 pour la gendarmerie
- le 15 pour la santé

Le site internet de la commune



Le site internet de la communauté de communes



La nouvelle équipe municipale

Conseil Municipal - Le tableau

Alain BLOND - conseiller communautaire
Jean CHALARD - conseiller communautaire
M-Laurence MORANGE - conseillère communautaire
Dominique GERMOND - conseiller communautaire
Pierre VARACHAUD
Brigitte CHAULET - conseillère communautaire
André SOURY
Dominique RIVAUD
Jacqueline GUINEBERT
Jean-Paul GARREAU
Catherine LAURENT - conseillère communautaire
Geneviève DEXET
Michel SALAGNAD
Jean-Pierre PATAUD - conseiller communautaire
Valérie ILAHA-ITEMA

Les Adjoint

1^{er} Adjoint : Jean CHALARD
Travaux ; Bâtiments ; Voirie ; Eclairage public ;
Assainissement

2^{ème} Adjoint : M-Laurence MORANGE
Affaires scolaires ; Personnel ; Logements ;
Fleurissement ; Affaires culturelles

3^{ème} Adjoint : Dominique GERMOND
Finances ; programme de travaux, Personnel ;
Communication

Le conseil municipal



Les commissions communales

Les finances : **M. GERMOND**, Mmes DEXET, MORANGE, ILAHA-ITEMA, M. SOURY

Le personnel : **M. GERMOND**, Mmes DEXET, ILAHA-ITEMA, MM. SOURY, VARACHAUD

Les travaux : **M. CHALARD**, Mme MORANGE, MM. SOURY, VARACHAUD, SALAGNAD

Communication : **M. GERMOND**, Mmes RIVAUD, LAURENT, MORANGE, M. PATAUD

Loisirs Culture : **M. SALAGNAD**, Mmes RIVAUD, MORANGE, DEXET, M. GARREAU

Affaires Scolaires : **Mme MORANGE**, Mmes GUINEBERT, DEXET, MM. GERMOND, SALAGNAD

Énergies renouvelables : **M. GARREAU**, Mme LAURENT, MM. SOURY, CHALARD, PATAUD

Villages Environnement : **M. PATAUD**, Mmes DEXET, MORANGE, MM. GERMOND, SOURY

Commission d'Appel d'Offres

M. BLOND, **Président**

Titulaires :

M. SOURY

M. VARACHAUD

M. SALAGNAD

Suppléants :

Mme GUINEBERT

Mme MORANGE

M. PATAUD

CCAS

Membres élus :

Mme CHAULET Brigitte

Mme RIVAUD Dominique

Mme GUINEBERT Jacqueline

Mme ILAHA-ITEMA Valérie

Membres non élus :

Mme BOUGOUIN Jacqueline

Mme LEONARD Simone

Mme Véronique DEFAYE

M. André MALICHIER

Les délégués

Syndicat mixte Vienne-Gorre : MM. BLOND, VARACHAUD, titulaires / Mme MORANGE, M. GARREAU, suppléants

SIAEP Vienne-Briance-Gorre : MM. CHALARD, SOURY, titulaires / MM. GARREAU, GERMOND, suppléants

Syndicat Energies Haute-Vienne : M. CHALARD, titulaire / M. SOURY, suppléant

Syndicat de Musique et de la Danse : Mme LAURENT, titulaire / Mme CHAULET, suppléante

PNR Périgord Limousin : MM. PATAUD, VARACHAUD, titulaires / M. SALAGNAD, Mme ILAHA-ITEMA, suppléants

SIRPA : Mme CHAULET, titulaire / Mme RIVAUD, suppléante

Participation du maire et des conseillers municipaux délégués, aux instances de décision ou consultatives de la Communauté de Communes de la Vallée de la Gorre

Sont membres du conseil communautaire :

Alain BLOND, Président de la communauté de communes

Jean CHALARD : Membre de la commission « comité de jumelage-chemins de randonnée », de la commission « voirie - assainissement non collectif », de la commission « appels d'offres », et représentant au Pays d'Ouest Limousin

Marie-Laurence MORANGE : Membre de la commission « ordures ménagères »

Dominique GERMOND : Vice-président de la commission « enfance - jeunesse - politique sportive », membre de la commission « budget et développement économique », et représentant au PNR Périgord-Limousin

Catherine LAURENT : Membre de la commission « culture - tourisme », de la commission « communication et nouvelles technologies »

Brigitte CHAULET : Membre de la commission « communication et nouvelles technologies », de la commission « enfance - jeunesse - politique sportive », du centre intercommunal d'action sociale CIAS

Jean-Pierre PATAUD : Membre de la commission « ordures ménagères »

État civil 2014

Arrêté à la date du 24.12.2014)

NAISSANCES :

- | Le 1^{er} février, Enzo, Paul LAFON, 5 allée des Primevères – SLG
- | Le 8 février, Capucine DESVALOIS, 25 passage de Latterie – SLG
- | Le 14 mars, Clément, Michel, Jacques MOCOEUR, 34-36 avenue Jean Moulin – SLG
- | Le 19 mai, Paul JUSTE, 15 La Grange Nord – SLG
- | Le 25 mai, Terence, Eros, Hayden BRUANT, 18 place de l'Église – SLG
- | Le 27 mai, Zoé REIX, 16 avenue Pasteur – SLG
- | Le 30 mai, Eline, Nadine, Elisabeth COLAS, 8 allée des Primevères – SLG
- | Le 8 juin, Gabin VIOZELANGE, 4 chemin de l'Étang – SLG
- | Le 10 juin, Noëlie DUPUY CRABANAT, 35 route de Vignerie – SLG
- | Le 22 juin, Sacha, Pierre BOUGOUIN, 13 allée des Capucines – SLG
- | Le 13 août, Chloé, Marie CARDOSO, 11 rue George Sand – SLG
- | Le 7 septembre, Nathan, Yannick MARTEIL, 8 allée des Capucines – SLG
- | Le 2 novembre, Candice COLIN, 7 allée Camille Claudel – SLG

MARIAGES :

- | Le 14 juin, Mme Karine GUILLON et Mr Laurent LEBEURRIER, 35 route de Mons – SLG
- | Le 2 août, Mme Sylvie DESCUBES et Mr Serge PELLEGRIN, 1 bis la Julian - SLG
- | Le 16 août, Mme Céline MORANGE et Mr Jean-Michel NAVARRO, rue Marguerite Chapon - SLG

DÉCÈS :

- | Le 13 janvier, Marcelle BOSSAI, 65 route de la Grange – SLG
- | Le 23 janvier, Marie FAURE née DAUTRIAT, Résidence les Pins – SLG
- | Le 31 janvier, Marguerite PUYRAUD née LOUSTAUD, Résidence les Pins - SLG
- | Le 2 février, Simone, Marie, Marcelle RATEAU née BOUTET, Résidence les Pins – SLG
- | Le 17 mars, Laurent, Jean-Paul BOULESTEIX, 29 chemin de Vignerie – SLG
- | Le 17 mars, Daniel, Georges VILLEMEN, Les Bellunies – SLG
- | Le 1^{er} avril, Jean RUAUD, La Côte – SLG
- | Le 11 avril, René, Jean DESCUBES, La Juliane – SLG
- | Le 14 avril, Germaine RAYNAUD née CREMOUX, Résidence Les Pins – SLG
- | Le 29 avril, Jean MORANGE, Mons – SLG
- | Le 6 mai, Yves, Roger THAMET, 1 allée de Niolet – SLG
- | Le 23 mai, Léonie MORANGE née COUSSY, Résidence les Pins - SLG
- | Le 26 mai, Duncan BROE, 51 avenue Charles de Gaulle – SLG
- | Le 31 mai, Georges, François DUPUY, Les Peyroches – SLG
- | Le 4 juillet, Marie Louise GERALD, Résidence les Pins - SLG
- | Le 16 juillet, Michel ROULAUD, 28 avenue Charles de Gaulle – SLG
- | Le 26 juillet, Le Lucien, Victor VILLECOSSE, 5 rue Pierre et Marie Curie – SLG
- | Le 9 août, Simone, Louise DONCHE née LAGARDE, 10 allée du Muguet – SLG
- | Le 14 septembre, Frédéric, Jean GUICHARD, 17 chemin du Chapelot – SLG
- | Le 23 septembre, Adrien, René COLOMBIER, Résidence les Pins - SLG
- | Le 27 octobre, Noémie COUSSY, née DESVILLES, Résidence Les Pins – SLG
- | Le 12 novembre, Olivier, André LAURENT, 8 avenue du 8 Mai 1945 – SLG
- | Le 13 novembre, Marie Louise HEBRAS née MOUVEROUX, 43 avenue Charles de Gaulle – SLG

Les événements de la vie communale en 2014

Les événements intervenus dans la vie communale en 2014 sont retracés dans les pages qui suivent.

Nous vous rappelons par ailleurs que tous les compte rendus des réunions du conseil municipal sont en accès intégral sur le site internet de la mairie (adresse www.saint-laurent-gorre.fr) à la rubrique « mairie/actes administratifs », et disponibles en consultation papier à la mairie pour ceux d'entre vous qui ne disposeraient pas de l'outil internet.

A cette occasion, il n'est pas inutile de redire également qu'un point d'accès internet gratuit est mis à disposition par votre communauté de communes au sein de la médiathèque.

L'année passée est d'abord marquée par des projets ou des réalisations à destination de nos ENFANTS

LA SALLE DE MOTRICITÉ

Ce projet avait fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2013, il est en phase de finalisation puisque l'architecte a remis un avant-projet définitif, la commission des travaux a pu émettre des observations pour amélioration et les dossiers de demandes de subventions ont été déposés.

Pour mémoire, le projet consiste en la construction d'un bâtiment destiné à accueillir un espace de psycho-motricité destiné aux enfants du groupe scolaire dans le cadre du projet pédagogique. Ce bâtiment, d'une superficie totale de 207 m² dont 120 m² pour la salle de motricité, sera équipé de rangements, de vestiaires et de points d'eau.

Activités de l'éveil de l'enfant, jeux de motricité et parcours de motricité jouent un rôle primordial dans le développement général de l'enfant, autant dans le développement moteur que dans le développement intellectuel, d'où l'importance accordée à ce projet afin de favoriser le bien-être de nos enfants.

La salle de motricité sera construite à mi-chemin entre les bâtiments des écoles et le centre de loisirs.

Image de synthèse de la salle de motricité



La dernière **estimation financière** du projet s'établit à :

Dépenses : 402 000 € HT (travaux, honoraires et autres frais)

Recettes extérieures : 152 000 € (État et Conseil Général)

De plus amples informations vous seront délivrées dans les prochains bulletins municipaux au fur et à mesure de l'avancée du dossier.

Les événements de la vie communale en 2014

LES TRAVAUX et ACHATS pour L'ÉCOLE PRIMAIRE

Même si les rapports de visites d'inspection des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) ne le demandaient pas, d'importants travaux, notamment de démolition de cloisons, ainsi que de peinture et d'électricité, ont concerné les classes de CP (cours préparatoire) et de Cours élémentaire (CE1) pendant l'été 2014.

La classe du CP et la salle de musique n'en font plus désormais qu'une.

Les travaux réalisés ont permis de rendre les salles de classe plus fonctionnelles, plus agréables, dans un environnement plus coloré.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises Raynaud de St-Laurent-sur-Gorre (peinture), et la SARL Cussaguet de Veyrac (électricité).

Aux vacances de Toussaint 2014, ont été exécutés des travaux à l'école maternelle : isolation des combles (entreprise Iso-Inter avec perception d'une subvention de 50% de la dépense dans le cadre des certificats économies d'énergie), rénovation des avant-toits (entreprise SD couverture) et mise en place d'une nouvelle clôture (services techniques de la commune).

Globalement, le coût de l'ensemble des travaux cités ci-dessus a été d'un peu plus de 23 000 €.

Il est à noter également que des achats de matériels et mobiliers ont été également effectués à hauteur d'environ 7 500 € (ordinateurs portables, lits enfants, sonnettes, et divers)

Une réflexion est en cours pour une éventuelle restructuration des salles de classe de l'école primaire.

Travaux effectués à l'école



Conseil d'école

Nous vous rappelons dans le cadre de cette rubrique relative au fonctionnement des écoles, que la municipalité participe de plein droit aux réunions du conseil d'école (le maire, les adjoints, ainsi que par les membres de la commission des affaires scolaires) et est donc à l'écoute des parents d'élèves et des représentants du corps enseignant.

Rentrée 2015

Pour les parents dont les enfants vont rejoindre l'école maternelle ou l'école primaire à la prochaine rentrée scolaire, la municipalité les invite à se faire connaître le plus rapidement possible auprès de la directrice d'école.

L'année 2014, c'est également pour nos enfants...

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Cette réforme a été généralisée sur l'ensemble du territoire français à toutes les écoles pour la rentrée 2014.

La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe, à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande, et à faire accéder les élèves à des activités sportives, culturelles et artistiques qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école.

Les communes du territoire de la vallée de la Gorre, dont Saint-Laurent-sur-Gorre, ont délégué à la Communauté de Communes de la Vallée de la Gorre - CCVG - l'organisation des temps d'activités périscolaires de l'après-midi induits par la réforme.

C'est en juin 2014 que le dispositif global a été présenté par les services administratifs de la CCVG aux représentants des parents d'élèves, du corps enseignant, des DDEN et des maires des communes.

Saluons ici à cette occasion, la qualité du travail réalisé par les services concernés pour conduire ce projet de grande ampleur.

Les principaux changements :

- | la semaine scolaire est composée de 9 demi-journées,
- | le mercredi matin est désormais une demi-journée d'enseignement,
- | la semaine de classe comporte 5 matinées obligatoires d'enseignement,
- | il y a 24 heures hebdomadaires d'enseignement obligatoire,
- | la pause méridienne de la journée est d'une durée d'1 heure 30
- | les temps d'activité périscolaires de l'après-midi ont été construits autour des thèmes suivants : la culture, le sport, la citoyenneté, le jeu, tout en distinguant entre élèves de maternelle et élémentaires.
- | sans oublier de nouvelles modalités dans l'organisation des transports scolaires et des accueils de loisirs du mercredi.

Sur le site internet de la Communauté de Communes de la Vallée de la Gorre, peuvent être visualisés les plannings types des élèves selon la commune d'appartenance, validés par l'inspection académique.

À la fin de l'année scolaire 2014-2015, l'équipe de rédaction prendra « le pouls » des élèves, des parents, des enseignants, afin de connaître leur « ressenti » par rapport à cette réforme. Elle interrogera également la CCVG sur les impacts financiers (dépenses et recettes) en résultant.



Et comme l'a précisé le ministre de l'éducation nationale à l'attention des élus :

« Je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur le ministère et ses représentants, pour que nous posions cette pierre essentielle pour la réussite de tous les enfants, et que nous redonnions du sens à cette promesse de l'École républicaine »

Les événements de la vie communale en 2014

L'année 2014 est également marquée par des acquisitions ou des travaux ayant pour but le maintien du commerce local

Inauguration du restaurant



L'ouverture du RESTAURANT « le Saint-Laurent-sur-Gorre » en avril 2014

C'est en février 2012 que M. BARUCHE Christian, domicilié à Excideuil-sur-Vienne, avait proposé à la commune d'ouvrir un restaurant.

Ce restaurant a été aménagé dans la grange du bâtiment dit « Pénarier », et les travaux et l'achat de matériel de cuisine ont été pris en charge par la commune.

Les locaux sont loués à M. BARUCHE par bail commercial.

Le restaurant est ouvert depuis le 1^{er} avril 2014, et sa fréquentation est le signe d'une cuisine de qualité appréciée par les laurentais et les personnes extérieures à la commune.

L'inauguration a eu lieu le 26 novembre 2014 en présence de Mme le Sous-Préfet, M. Le Conseiller Général, les Maires des communes du Canton.

Le récapitulatif financier de l'opération est le suivant :

Montant total des travaux : 149 977€ HT
Honoraires / SPS / frais divers : 18 466€ HT
Matériel de cuisine : 29 885€ HT
Total des dépenses : 198 328€ HT

Les subventions obtenues :

La région pour 30 509 €
Le département pour 30 000 €
Total des recettes extérieures : 60 509 € HT

D'où un reste à charge pour la commune de 137 819 €.

L'acquisition des BÂTIMENTS DE LA BORIE (ex-comptoir laurentais)

L'acquisition a été réalisée le 22 septembre 2014 pour le montant de 100 000€ (délibérations des conseil municipaux du 11 juin et du 16 juillet 2014).

Le but est de maintenir un commerce sensiblement identique au Comptoir Agricole Laurentais.

Un appel à projet a été lancé avec le concours du Pays d'Ouest Limousin et de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Le dépôt des offres était fixé au 17 novembre 2014, et les candidats ont été reçus le lundi 24 novembre 2014 par un comité sélectif (composé de représentants du conseil municipal, du pays d'ouest et de la CCI).

Le repreneur a été définitivement choisi en date du 22 décembre 2014, l'ouverture du commerce devrait intervenir en 2015 après travaux de rénovation. Notre prochain bulletin reviendra plus en détail sur cet événement.

Bâtiments de la Borie



Les réflexions engagées sur la pérennisation du commerce de proximité :

- | La municipalité souhaite le maintien d'une station-service à Saint-Laurent-sur-Gorre, et avait entamé des discussions avec les parties prenantes intéressées par ce dossier dès janvier 2014, sachant que la solution la moins onéreuse pour les finances communales sera privilégiée.
- | Elle appuie également la démarche du bar « chez Didine » visant à un retour de l'activité PMU à Saint-Laurent-sur-Gorre,
- | Elle étudie par ailleurs les possibilités de mettre en place un Marché hebdomadaire de producteurs et de petits commerces.
- | Elle est à l'écoute de l'ensemble des artisans et commerçants de la commune pour examiner en commun et mettre en œuvre toute action de son ressort permettant d'atteindre l'objectif du maintien de l'activité sur le territoire communal.

Un petit mot de la rédaction sur ce sujet :

N'oublions pas que maintenir l'artisanat, l'agriculture et le commerce local est l'affaire de tous, et que chaque geste d'achat que nous faisons auprès d'un artisan, agriculteur ou commerçant de la commune, même si ce geste est modeste ou irrégulier en raison des contraintes qui pèsent sur le pouvoir d'achat de tout un chacun, contribue cependant à cet objectif.



À l'attention de l'ensemble des artisans, commerçants, producteurs et entreprises de la commune :

Afin de mieux vous connaître et vous faire connaître, nous voulons vous consacrer une partie de notre prochain bulletin municipal. Si vous êtes intéressé par cette parution, nous vous invitons à transmettre en Mairie une fiche récapitulative avec vos coordonnées et quelques lignes résumant votre activité, ou votre carte de visite commerciale.

Les événements de la vie communale en 2014

2014 c'est aussi des travaux ayant pour objectif de restaurer ou de maintenir en état le patrimoine communal

RENOVATION de la MAISON « TERRACHER »

Compte tenu de l'intérêt historique et patrimonial de l'ensemble des bâtiments concernés, la commune a décidé de remettre en état la maison dite « Terracher » et sa grange dimière, rue de l'ancienne mairie, derrière la Maison des associations.

Ce dossier a été examiné en conseil municipal du 29 août 2014. Un appel d'offres a été réalisé pour 6 lots, sachant que ces premiers travaux sont des travaux de mise hors d'eau.

Les travaux ultérieurs seront réalisés en fonction de l'affectation définitive assignée à cette maison, affectation sur laquelle devra se prononcer le conseil municipal, après avis de la commission consultative chargée de mener une réflexion sur le devenir de l'ensemble des bâtiments communaux aujourd'hui inoccupés.

Les entreprises retenues pour les travaux sont les suivantes (*début des travaux le 13/10/2014*) :

- | Lot n°1 (Gros œuvre) : GOURSAUD Pierre – Saint-Auvent
- | Lot n°2 (Charpente Bois) : MTL LASVERGNAS – Rochechouart
- | Lot n°3 (Couverture-Zinguerie) : MTL LASVERGNAS – Rochechouart
- | Lot n°4 (Menuiseries ext. Bois) : C MENUISERIES – Panazol
- | Lot n°5 (Serrurerie) : SA BRANDY – Aix-sur-Vienne
- | Lot n°6 (Peintures) : SAS GUILLET & Fils – Limoges
- | Architecte : SCP GAUTIER MAMIA

Total travaux, avec SPS et frais d'appel d'offres : 71 355 € HT

Et une grange dimière, on peut savoir ce que c'était ?

C'était un des symboles du système féodal. En échange d'une protection de la population et de son patrimoine collectif, le seigneur était dit propriétaire du sol de son territoire. Auparavant ses sujets, sauf les serfs, « tenaient leurs biens de leurs pères ou de Dieu ». Ils devaient désormais à leur seigneur, outre les corvées et d'innombrables taxes sur toutes leurs activités personnelles, une part des produits de leur travail de la terre.

Ces redevances en nature – céréales, fourrages, graisses et salaisons, œufs, volaille et petit bétail, légumineuses, etc. – étaient livrées à la Grange Dimière, bâtie à Saint Laurent près de l'angle Nord-Ouest de l'enceinte du château, sous la dépendance de la Maison de la Régie (qui deviendra à partir du XVII^{ème} siècle la Maison de Saint-Laurent, nouveau siège de la Seigneurie).

Au début du XVIII^{ème} siècle, la Seigneurie de Saint-Laurent est acquise par le Baron de Saint-Cyr qui demeure dans son château de Puy d'Eau. La Grange Dimière seigneuriale, de moins en moins utilisée, est vendue à une des familles de notable de la Grand'Rue, peu avant la fin de l'Ancien Régime.



Maison « Terracher »



Maison « Terracher »

LA FIN DES TRAVAUX DE LA RUE JEAN JAURES

Les travaux de la rue Jean Jaurès ont été achevés en 2014, et ont permis une mise en valeur de l'une des artères principales du centre bourg.

La municipalité remercie les riverains pour leur patience et leur compréhension manifestées face aux contraintes occasionnées par ces travaux, et souhaite que le résultat soit à la hauteur de leurs attentes et espérances d'un cadre de vie amélioré.

Le récapitulatif financier de l'opération est le suivant :

Montant des travaux	767 298 €
Voirie	449 590 €
Eaux pluviales	111 667 €
Eaux usées / test	101 511 €
SEHV	64 297 €
Maîtrise d'oeuvre	35 029 €
SPS	2 153 €
Sondage	2 068 €
Frais divers	983 €
Montant des subventions	344 847 €
Département	183 240 €
Agence de l'eau	29 691 €
SEHV	28 839 €
FCTVA environ	103 077 €
Part communale	422 451 €

Avant



Après



Les événements de la vie communale en 2014

Quelques autres délibérations ou décisions du conseil municipal peuvent être portées à la connaissance de nos lecteurs :

Suite à une demande faite par un habitant de la Commune fin 2013, le conseil municipal du 11 juin 2014 a décidé à l'unanimité d'exonérer de taxe foncière pendant 5 ans, les logements à performance énergétique élevée :

L'article 1383-0 B bis du Code Général des Impôts permet en effet au Conseil Municipal d'exonérer de 50% ou de 100% de taxe foncière sur les propriétés bâties, pour une durée qui ne peut être inférieure à cinq ans, les logements achevés à compter du 01/01/2009 dont le niveau élevé de performance énergétique globale, déterminé dans des conditions fixées par décret, est supérieur à celui qu'impose la législation en vigueur. Conformément au décret N°2009-1529 du 09/12/2009, les logements concernés doivent être titulaires du label « bâtiment basse consommation énergétique, BBC 2005 » mentionné au 5° de l'article 2 de l'arrêté du 03/05/2007 relatif au contenu et aux conditions d'attribution du label « haute performance énergétique ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'exonérer de la taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements répondant aux critères indiqués ci-dessus au taux de 100% pour une période de 5 ans.

Objectif : favoriser la construction.

Le conseil municipal du 11 juin 2014 a également décidé d'exonérer de taxe foncière les locaux destinés à l'hébergement touristique :

Il est possible d'exonérer de la taxe foncière, les locaux destinés à l'hébergement touristique (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, meublés de tourisme) dans les zones de revitalisation rurale (St-Laurent y figure). Cette exonération est de 100% (article 1383 E bis du Code Général des Impôts).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'exonérer de la taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements répondant aux critères indiqués ci-dessus au taux de 100%.

Objectif : favoriser le tourisme.

Les événements de la vie communale en 2014

10^{ème} journée nationale des Assistants Maternels

Colloque gratuit avec la participation de Valeria Lumbroso et Emmanuel Devouche, Projections vidéos et échanges - débats

Les petits & le langage



Samedi 15 novembre de 9h00 à 16h30
Espace culturel Desoubdsdanes
Saint-Laurent-sur-Gorre

Renseignements au 05 55 00 18 02 - Inscription obligatoire



Dans le rétroviseur de 2014, on peut également retrouver la journée « nationale » des assistants maternels qui a eu lieu à Saint-Laurent-sur-Gorre

Le samedi 15 novembre 2014, a eu lieu à l'espace Desoubdsdanes de Saint-Laurent-sur-Gorre, la 10^{ème} édition de la journée nationale des Assistants Maternels.

Un Colloque gratuit avait été organisé avec la participation de Valeria Lumbroso et Emmanuel Devouche.

Le thème « **Les petits et le langage** » a été au cœur de cette journée, associant les parents et les assistants maternels, et rythmée par les interventions des professionnels de la petite enfance, avec des projections vidéos, des échanges, et des débats.



Les événements de la vie communale en 2014

2014, c'est aussi la Journée nationale des sapeurs-pompiers dans notre commune

(Article créé le 16/06/2014, mis à jour le 18/06/2014 - sur le site internet de la préfecture de la Haute-Vienne)

Le samedi 14 Juin 2014, Journée nationale des sapeurs-pompiers, s'est tenu le 62^{ème} congrès départemental des sapeurs-pompiers de la Haute-Vienne à Saint-Laurent-sur-Gorre.

Un événementiel « grand public », exceptionnel par l'importance des expositions et des démonstrations réalisées lors de cette journée :

- | exposition et défilé de véhicules anciens et récents,
- | atelier secourisme,
- | atelier photos pour les enfants,
- | manœuvres secours aquatique et secours routier,
- | présentation et manœuvre de l'école de Jeunes Sapeurs-Pompiers de Rochechouart.

A 18h, une cérémonie officielle s'est déroulée devant le monument aux morts de Saint-Laurent-sur-Gorre, sous la présidence de Michel JAU, préfet de la Haute-Vienne, et en présence des hautes autorités du département avec :

- | lecture du message du Président de la Fédération Nationale des sapeurs-pompiers,
- | lecture du message du Ministre de l'Intérieur,
- | appel de tous les « Morts en service commandé » des années 2013-2014,
- | hommage aux « disparus » avec dépôts de gerbes,
- | remise de décorations (galons, médailles de la sécurité intérieure et de service exceptionnel ainsi que les médailles associatives),
- | baptême du centre de secours de Saint-Laurent-sur-Gorre, qui portera désormais le nom de notre ancien maire, Monsieur André ROULAUD.

Monsieur le Préfet



Cérémonie au Monument aux morts



Remise de médailles



Baptême de la caserne



Et le bulletin municipal est ravi de relayer le message suivant qui nous a été transmis par Gaëtan Aupetit, nouveau chef du Centre de secours de Saint-Laurent-sur-Gorre :

Après 34 années passées au commandement du centre d'incendie et de secours de Saint-Laurent-sur-Gorre, le Capitaine André Soury a passé le flambeau au Lieutenant Gaëtan Aupetit.

L'effectif du centre est de 32 agents volontaires (médecins, infirmiers, salariés du privé et du public, étudiants, retraités).

Malgré une bonne santé apparente, le secteur connaît une crise des vocations et un manque de personnels disponibles en journée.

Pour faire face à ce problème, le Service Départemental d'Incendie et de Secours a décidé d'alléger le cursus de formation de recrutement.

Si vous travaillez ou habitez dans un rayon de 5 kilomètres de Saint-Laurent-sur-Gorre, contactez-nous pour tout renseignement.

Le capitaine André Soury passe le flambeau au Lieutenant Gaëtan Aupetit



Lieutenant Gaëtan Aupetit
Téléphone : 06.07.38.57.21
Courriel : cis.st-laurent@sdis87.fr

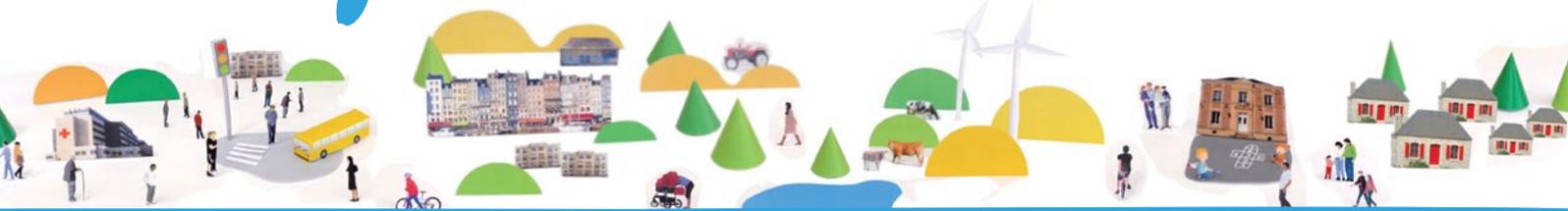
Sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Laurent-sur-Gorre





RECENSEMENT

de la population 2015



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! **IL A LIEU DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015.** Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous le préférez, l'agent vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

• **Si vous répondez par internet**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Tribune libre

La liste d'opposition municipale est représentée au sein de la commission communication, mais a souhaité cependant disposer d'une tribune libre dans une page du présent bulletin. Le Maire a accepté cette demande.

Un élan citoyen

Le 23 mars 2014, par votre vote, vous avez signifié votre souhait de changer de mode de gestion de la commune. Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée. Compte-tenu des résultats, nous devrions être associés plus étroitement aux décisions par un partage équitable des postes. Il ne nous a été accordé aucun poste d'adjoint.

La force de l'opposition s'exprime quand même au travers des compétences de chacun. Elle est facteur d'émulation au Conseil Municipal.

Son implication constructive au sein des commissions permet de faire évoluer positivement les projets.

A l'école élémentaire : force a été de constater le mauvais état de l'école. Notre intervention a permis une prise de conscience et un début de travaux avant une restructuration globale.

Pour la salle de motricité : notre intervention a permis de réorienter le projet en cours notamment sur la structuration de l'espace (hall, rangements, vestiaires, douches...).

En ce qui concerne **la communication :**

| Dès les 1^{ers} conseils municipaux nous avons demandé et obtenu la pose de panneaux d'affichage. Ils sont en cours d'installation et permettront une diffusion des informations municipales dans nos villages.

| A notre demande les débats au sein du conseil municipal sont désormais enregistrés.

Lors des derniers conseils municipaux, nous avons proposé la mise en place de deux commissions supplémentaires :

| Une chargée du développement du commerce et de l'artisanat local en relation avec les commerçants et artisans déjà en place (installation et reprise).

| Une autre chargée du recensement des bâtiments municipaux afin de réfléchir à leur valorisation, en particulier la destination de la maison Terracher en « maison des jeunes ».

Le conseil municipal a fait adopter l'exonération des taxes foncières pour les habitats à haute performance.

A cette occasion nous avons fait également adopter l'exonération de la taxe foncière des habitats à destination d'hébergement touristique dans les zones de revitalisation rurale.

Notre proposition de droit à indemnité pour l'ensemble des conseillers municipaux a été refusée.

Nous avons également demandé :

| l'organisation d'un marché de producteurs locaux.

| l'installation d'une station de carburants, la commune n'en possédant plus. Conscients de ce manque dans la vie locale, nous avons pris contact et visité une station service municipale en Corrèze. Ce projet, chiffré, nous paraît adapté au besoin de notre commune. Il présente plusieurs intérêts : la proximité, des prix attractifs et une grande simplicité de fonctionnement (carte, abonnement, emplacement...).

Pour le futur, nous ne perdons pas de vue nos propositions de :

| Réaménager le plan d'eau avec par exemple un parcours santé...

| Recentrer la fête dans le bourg

| Revoir la restauration scolaire

| Mettre en place un conseil municipal des jeunes

| Entreprendre l'amélioration de l'environnement de nos villages.



La SAUR demande une modification de son contrat de délégation de gestion de la station d'épuration. Nous resterons très vigilants sur ce dossier susceptible de faire augmenter la contribution des usagers. S'il n'y a pas de légitimité nous nous y opposerons.

L'opposition continuera à être source de propositions. Nous maintenons nos engagements du 23 mars 2014 : être au service des Laurentais et défendre au mieux les intérêts communs.

Ensemble nous construirons l'avenir de Saint-Laurent-sur-Gorre.

Les élus « Un élan citoyen »

Valérie Ilaha-Itéma, Jean-Pierre Pataud, Michel Salagnad.

La vie associative

Les associations sont les bienvenues dans notre bulletin municipal.

Comme elles ont en maintenant l'habitude, il leur a été demandé de rédiger quelques lignes pour rappeler ce que sont leurs activités et pour présenter leurs projets de l'année à venir.

Il n'est pas inutile de redire ici que les associations ont besoin de vous, de votre participation, et de votre bénévolat. C'est grâce au dynamisme des associations que la vie communale est plus riche et plus intense !

Si vous souhaitez vous aussi faire partie de la grande famille associative, vous trouverez également dans les articles ci-après, les coordonnées de contacts nécessaires aux inscriptions, et nous espérons que dans l'avenir, vous serez de plus en plus nombreux à diriger vos pas vers la maison des associations.

Si certaines associations ne sont pas présentes dans le présent bulletin, nous les rassurons, il leur suffira de nous transmettre un projet d'article pour la prochaine publication, et nous nous ferons un plaisir de l'insérer.

Nos services publics sont également dans cette rubrique. Vous y trouverez par exemple un article rédigé par nos gendarmes.

Se sont donc exprimées dans nos colonnes :

Dans la catégorie SPORTS et LOISIRS :

- | L'association Jazz Danse
- | Le Sporting Club Cycliste Laurentais
- | Le Judo Club du Val de Gorre
- | L'association de gymnastique volontaire de la Vallée de la Gorre
 - | L'ACCA
- | Syndicat Mixte Vienne-Gorre
 - | La Gaule Laurentaise
- | Football Club Saint-Auvent
 - | Le jardin de Liliane
- | Le Comité de Jumelage

Pour les AUTRES ASSOCIATIONS et PARTENAIRES :

- | L'ADPAD
- | L'UNA de Saint-Junien
 - | Pouce Travail
- | Le Parc Naturel Régional Périgord limousin
- | L'amicale des écoles du RPI Saint-Laurent et Gorre
 - | Fastoche les Enfants
 - | La FNACA
 - | La FNATH
 - | Les Anciens Combattants
 - | L'ADIL 87
 - | Gendarmerie

Sports & loisirs

Jazz Danse

Le 20 juin 2014, l'association JAZZ DANSE a clôturé son année par un spectacle très réussi avec une démonstration de Hip-Hop, de Jazz, de country et pour la première fois les danseurs de Zumba se sont déchaînés sur le parquet pour le plaisir de tous les spectateurs.

Depuis le 9 septembre, l'association vous propose une nouveauté : un cours de Jazz pour adultes et ados. Elle continue de vous accueillir pour ses cours de Hip-Hop, de Zumba, de Gym, de Jazz pour les enfants et de country.

Nous vous communiquons ci-contre les horaires de tous les cours qui ont lieu à la salle de danse de la maison des associations de Saint-Laurent-sur-Gorre où vous pouvez venir nous rejoindre pour découvrir tous les cours.

Vous pouvez aussi nous contacter au 06.30.72.15.93, 06.01.93.64.05 ou au 06.73.93.80.91 (après 18h).

Cours	Horaires	Professeurs
Hip-hop	Mardi 17h00 - 20h00 3 cours proposés	Nicolas Bordas de l'association Multi Fa 7
Jazz enfants	Mercredi 16h30 - 18h30 2 cours proposés	Aurélie Dutheil
Country	Mercredi 21h15 - 22h15 Samedi 12h00-13h00	Aurélie Dutheil
Gymnastique	Vendredi 19h15 - 20h15	Karine Reynaud - Marétheu
Zumba	Vendredi 20h15 - 22h15	Karine Reynaud - Marétheu
Jazz adultes - ados	Samedi 11h00 - 12h00	Aurélie Dutheil



La vie associative



Sporting Club Cycliste Laurentais

Le Sporting Club Cycliste Laurentais est né le 31 mars 1979, presque 36 ans. Le 28 avril 1997, l'association a obtenu l'agrément ministériel de la jeunesse et des sports pour la pratique du cyclotourisme. Plusieurs présidents se sont succédés : Marcel Morange à la création puis, Claude Voudon, Lucien Pataud, et depuis le 19 Octobre 1996, jusqu'à ce jour Yves Raymondaut.

L'association est composée de membres actifs, à jour de leurs cotisations et de membres d'honneur choisis par l'Assemblée Générale.

Le club compte à ce jour pour l'année 2014/2015 11 licenciés, plus 25 membres pratiquant le cyclotourisme et le VTT.

Les dates des manifestations pour la saison prochaine ont été arrêtées lors de la l'Assemblée générale qui s'est tenue le 3 Octobre 2014 :

- | 07 février 2015, soirée repas dansant, salle polyvalente de Saint-Laurent-sur-Gorre
- | 02 mai 2015, demi-journée cyclo, départ salle polyvalente de Sainte-Marie-de-Vaux
- | **14, 15, 16, 17 mai 2015, week-end de l'Ascension, sortie du club à Ronce-les-Bains.**

Les personnes intéressées par la petite reine peuvent se renseigner au 05 55 48 10 36.

Sports & loisirs

JUDO - Taïso

Le judo club Val de Gorre accueille les enfants à partir de 4 ans pour pratiquer ce sport dynamique.

Le judo est avant tout une méthode éducative qui permet d'améliorer la motricité générale tout en apprenant à se défendre de manière ludique.

Le club dispense également des cours de Taïso « préparation du corps » pour les adultes.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes de Saint-Laurent-sur-Gorre tous les mercredis hors vacances scolaires et sont dispensés par Pierre-Henri JOANNIN, 4^{ème} dan et brevet d'état 2^{ème} degré judo/jujitsu.

Horaires des cours :

Tous les mercredis (hors vacances scolaires) :

- | 4 à 6 ans : 16h45 - 17h30
- | 6 à 8 ans : 17h30 - 18h30
- | Plus de 8 ans : 18h30 - 19h30
- | Taïso : 19h30 - 20h30

Pour plus de renseignements veuillez contacter :

Pierre-Henri JOANNIN
sports.vallee.gorre@orange.fr
06 87 53 29 90



OPTION SPORT SANTÉ

Association gymnastique volontaire de la Vallée de la Gorre

Une pratique sportive volontaire avec des activités physiques diversifiées et toujours adaptées.



La gymnastique oxygène - pleine nature

Le mercredi de 11h00 à 12h00

Par cette initiative originale, les participants profitent du grand air et utilisent l'environnement pour faire des exercices physiques simples et ainsi peuvent progresser en agilité, en souplesse.

Le Qi Gong

Le mercredi de 19h15 à 21h00

Activité d'origine chinoise comprenant des exercices respiratoires, des mouvements appropriés courts et répétés, de la méditation et de la relaxation. Recherche la vitalité, l'assouplissement et la prévention des maladies.

La marche nordique

Le vendredi de 9h30 à 10h30

Sport de plein air, la marche nordique est tonifiante, permet de mieux respirer et fortifie les os. La séance se déroule en 3 temps : échauffements gymniques, marche et étirements avec sa paire de bâtons.

Renseignements au 05 55 48 28 56 ou au 05 55 00 03 00.

La vie associative

ACCA Saint-Laurent-sur-Gorre

L'association communale de chasse agréée a tenu son assemblée générale, fin juin devant une cinquantaine de chasseurs.

Si l'effectif se maintient, malgré le décès ou l'arrêt de certains chasseurs, un appel est lancé aux nouveaux chasseurs. La fédération de chasse offre le permis et la 1^{ère} carte. Nous vous attendons nombreux.

Une femme est venue nous rejoindre dans le bureau, au poste de secrétaire adjointe, Madame Julie Chabernaud.

Courant octobre a eu lieu le fiel-trial organisé par la centrale canine du Limousin. Tous les chasseurs ont pu admirer le travail effectué par ces chiens.

La journée découverte a connu un franc succès, une vingtaine de jeunes y ont participé et ont découvert la joie de débusquer le gibier.

L'ACCA gère également le grand gibier, surtout le sanglier, en partenariat avec les agriculteurs. L'ACCA remercie tous les bénévoles ainsi que tous les participants aux deux manifestations organisées chaque année.

Retenez ces deux dates :

- | 26 juillet 2015 journée entrecôtes
- | 6 septembre 2015 grillades cerf.



Le Syndicat Mixte Vienne Gorre

De l'amont vers l'aval

Le Syndicat Mixte Vienne Gorre accompagne la Gorre et la Graine de leurs sources jusqu'à leurs confluences avec la Vienne.

Le syndicat joue différents rôles qui ont pour objectif global la qualité des milieux aquatiques. Dans ce schéma, il intervient à différents niveaux :

- | la restauration et l'entretien des cours d'eau (enlèvements sélectifs des embâcles, bûcheronnage de la végétation des berges)
- | l'amélioration de la qualité de l'eau pour l'abreuvement du bétail (pose de clôtures, systèmes d'abreuvement adaptés, passerelles, ...)
- | le rétablissement de la libre circulation des poissons et des sédiments sur la Gorre et de la Graine (étangs et seuils de moulins)
- | la lutte contre les espèces envahissantes (jussie, balsamine géante, ragondins...)
- | la gestion des zones humides en favorisant des pratiques agricoles adaptées

Des campagnes de « pêches électriques » ont été menées afin de mieux appréhender la faune piscicole. Un travail a été conduit sur la réserve conjointement avec l'AAPPMA pour améliorer la qualité des habitats piscicoles. Des travaux d'aménagement de points d'abreuvement ont été effectués sur le Gorret ainsi que des contractualisations de MAEt. Une étude sur les ouvrages est en cours de réalisation, elle permettra d'engager une réflexion sur le devenir des ouvrages de la Gorre.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le Syndicat :

Syndicat Mixte Vienne Gorre
Marie ADALBERT : smvg.riviere@orange.fr
Yohann BAPPEL : smvg.zh@orange.fr
Tél : 05 55 48 14 43

1-3 place Léon Litaud
87310 Saint-Laurent-sur-Gorre

LA GAULE LAURENTAISE

La saison de pêche 2014 est terminée. Pour « la GAULE LAURENTAISE » le bilan global est positif.

Les différents concours organisés par l'association à Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Cyr et Gorre se sont déroulés dans de bonnes conditions avec la participation de nombreux pêcheurs. Les mêmes manifestations seront reconduites en 2015. Le repoissonnement de truites farios sur la GORRE et arc en ciel sur la POUGE avec un report de fermeture au 12 octobre sur cet étang ont permis aux adhérents de réaliser une bonne saison.

Les pêches électriques organisées par la fédération sur divers secteurs de la GORRE révèlent une population de truites relativement satisfaisante. L'AAPPMA a procédé aussi à l'alevinage de truite de souche au printemps et à l'automne sur les différents cours d'eau de son territoire.

Pour l'année 2015 les cartes seront disponibles chez les dépositaires de la société, l'épicerie de Saint-Cyr, le restaurant de Gorre, la librairie l'Encre bleue et le bar « Chez Didine » à Saint-Laurent-sur-Gorre.



La vie associative



Football Club de Saint-Auvent

C'est reparti pour cette nouvelle saison 2014/2015 sans trop de changement pour notre association. Lors de la dernière assemblée générale en juin 2014, il y a eu quatre démissions. Daniel DESBORDES, Audrey REIMBAULT, Alexandre CESAIRE et Stéphane MERLE remplacés par quatre nouveaux membres : Yannick BODIN, Maxime GANTEIL, Vincent BUISSON et Jean-Paul HELIAS. Soit un nouveau conseil d'administration de 24 membres.

Le Bureau de directeur est composé de :

- | Présidente : Sylvie FAURE Ép. HIRAT
- | Vice-Président « Ecole de Football » : Michel GRAND
- | Vice-Président « Secteur Séniors – U15 - U17 » : Dominique RUVEN
- | Vice-Président « Secteur Administratif » : Gilles BLANCHOT
- | Secrétaire Générale : Frédéric BESSE
- | Comptable : Isabelle CHESSERON
- | Commissaires aux comptes : Daniel DESBORDES – Bruno LIENHART



Sports & loisirs

En raison des bons résultats de la saison dernière, les deux équipes seniors accèdent à la division supérieure en 2^{ème} et en 3^{ème} division de District. Il n'y a pas de changement concernant nos autres équipes U.17 – U.15.

La municipalité de Saint-Auvent, ayant engagée une somme d'argent importante pour le terrain de Saint-Auvent, le club a décidé d'investir pour un montant de 2.600€ dans un système d'arrosage semi-automatique. Notre stade devra se reposer pendant quelques mois, ce qui nous permettra d'avoir, une très belle aire de jeu.

Devant cet état de fait, nous avons décidé avec l'accord de la Mairie de Saint-Laurent-sur-Gorre d'aller s'entraîner et de jouer sur son terrain pour cette saison. En sachant bien évidemment que nous nous servions déjà de ces installations depuis de nombreuses années. Concernant ce complexe, le stabilisé a été remis en état, des buts y ont été implantés puis il a été tracé. Ce demi-terrain va servir pour faire les entraînements pour toutes les catégories et faire jouer certaines équipes de l'Ecole de Football.

Notre école de Football composée de 57 licenciés répartis dans les catégories U.13 – U.11 – U.9 et U.7, dirigée par Michel GRAND, a été une nouvelle fois primée par la Fédération Française de Football par l'excellent travail avec les jeunes de 5 ans à 12 ans où elle a reçu une dotation d'effets sportifs.



Comme vous pouvez le remarquer, notre association est en bonne santé. De nombreux éducateurs diplômés sont présents sur les terrains pour les entraînements de ces différentes équipes en semaine et le week-end.

Visitez notre site internet pour toutes informations utiles :

<http://fcstauvent.club.sportsregions.fr>

Sylvie FAURE
Présidente de l'association

Les manifestations à venir sont :

- | Le concours de belote, samedi 24 janvier 2015 à 21H00 à la salle des fêtes de Saint-Laurent-sur-Gorre.
- | Une sortie est prévue en février ou mars 2015 pour les enfants de L'École de Foot à Bordeaux voir un match de Ligue 1.
- | Le repas du club courant avril 2015 (Date et lieux non déterminés pour le moment)
- | Le tournoi de l'amitié, du vendredi 22 mai 2015 à partir de 19h00 au dimanche 24 mai 2015 sur le complexe de Saint-Laurent-sur-Gorre.

La vie associative

Le jardin de Liliane

Le Jardin de Liliane a été sélectionné cette année pour participer au **Jardin préféré des Français** (Émission télévisée sur France 2 présentée par Stéphane Bern) et représenter la région Limousin.

Remerciements à Monsieur le Maire et à toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de voter.

Ce vote s'est fait surtout par Internet et d'après photos, ce qui n'est guère représentatif. Le Jardin de Liliane a cependant été classé 17^{ème}.

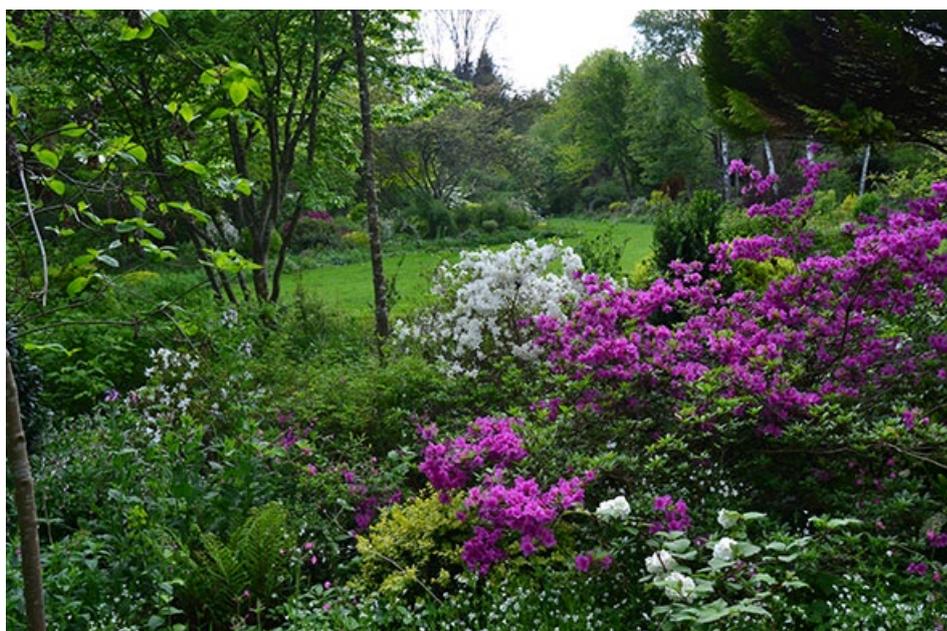
Mais belle expérience que ce reportage qui s'est déroulé sur 1 journée et demi. La semaine suivante, un drone est venu faire un tour pour une vue plongeante sur le vallon.

Lors de l'émission, vous avez pu voir des jardins plus naturels ; les jardinières et jardiniers utilisent de moins en moins de produits chimiques et l'arrosage commence à se limiter. Ces sujets sont largement abordés lors des visites ainsi que la biodiversité avec la devise de Gilles Clément : « *Faire avec la Nature et non contre* ». Mettre la bonne plante au bon endroit : ça ne marche pas toujours du 1^{er} coup. Et bien on déplace !

Un numéro Hors-Série de l'Ami des Jardins a publié un reportage sur les 22 jardins concernés. Les éditions Flammarion ont édité le livre « Le Jardin préféré des Français 2013 et 2014 » dans lequel 2 jardins par région sont présentés.

Le 25 juin 2014 Le Jardin de Liliane a été honoré de la visite d'une équipe de France 3, avec la fameuse Deudeuche. Encore une belle journée pour valoriser les lieux.

En espérant que ces passages à la télévision permettront d'amener plus de visiteurs au jardin, à Saint-Laurent-sur-Gorre et sur son secteur.



Comité de Jumelage

Dans le cadre du Comité de Jumelage Weihenzell / Saint-Laurent-sur-Gorre, un séjour Franco-Allemand a été organisé, durant lequel douze jeunes filles Allemandes et leurs quatre accompagnateurs sont venus découvrir notre canton début août.

Réunis avec huit autres adolescents de la Vallée de la Gorre, ce furent sept jours passionnants. Les jeunes étaient logés à la Maison des Associations de Saint-Laurent-sur-Gorre. A côté d'activités sportives comme la baignade, l'accrobranche et le vélo-rail, il y eut des visites plus sérieuses avec celles du Musée de la Résistance à Limoges et du village martyr d'Oradour-sur-Glane. Les soirées étaient réservées aux jeux et aux chants.

Les jeunes ont pu également découvrir un marché de producteurs et terminer le séjour par une soirée dansante.

Une visite retour des adolescents est fermement décidée pour l'an prochain. Il est vrai, ce sera sans baguette, mais avec des saucisses grillées et du petit salé.

Encadrements Français : Marie DESCUBES et Pierre-Henri JOANNIN ainsi que les bénévoles du comité de jumelage.

Le comité de jumelage remercie la mairie et la Communauté de Communes pour leur aide précieuse.

Pour tout renseignement concernant nos activités :

Tél : 05 55 00 02 52, Véronique Lefèvre, Présidente.

Mais aussi...

Nous rappelons les activités classiques qui ont lieu durant toute l'année :

- | atelier avec cours d'Allemand le lundi soir,
- | atelier de loisirs créatifs le vendredi,
- | marché de Noël,
- | décoration des Fontaines de printemps.



La vie associative

Adpad

Aide aux personnes à domicile - Près de vous, tous les jours !

Association à but non lucratif, 50 ans d'expérience, agrément qualité, agrément petite enfance, personnel qualifié et formé.

Agréée et conventionnée, l'Adpad vous permet de bénéficier d'aides de la part de nos partenaires en fonction de votre situation : APA, Caisses de retraite, mutuelles, PCH, CAF, CPAM...

Avantages fiscaux, aides financières et exonérations de charge.

Nous intervenons dans tout le département.

3 bureaux :

- | Limoges : 25, rue Hyacinthe Faure - 87060 Limoges Cedex 2 - 05 55 10 01 31
- | Bellac : 14, rue Jean Jaurès - 87300 Bellac - 05 55 68 75 92
- | Saint-Yrieix-la-Perche : 2, place du Marché - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche - 05 55 08 16 12

Nos permanences :

- | Ambazac - Mairie
- | Bellac : MSD (Maison Solidarité Département)
- | Bessines-sur-Gartempe : Salle des Associations
- | Châlus : Maison des Associations
- | Chateauneuf-la-Forêt : Mairie
- | Eymoutiers : Mairie
- | Le Dorat : MSD (Maison Solidarité Département)
- | Nantiat : Nantiat
- | Nexon : Centre AGORA
- | Saint-Sulpice-les-Feuilles : Mairie



UNA, aide et accompagnement à domicile



Actif, retraité, personne en situation de handicap, famille avec jeunes enfants, nous vous aidons à votre domicile :

- | Ménage, repassage
- | Aide à la personne : lever, coucher, toilette, repas...
- | Accompagnement social : promenades, stimulation
- | Jardinage/bricolage
- | Gardes de nuits
- | Gardes d'enfants (plus de 3 ans)
- | Aide aux Aidants

Aides financières partenaires conventionnés : Conseil Général, Caisses de retraites, CAF, PCH, Mutuelles...

Contactez-nous au 05 55 02 46 01 ou unasaintjunien@orange.fr
10 boulevard de la République
87200 Saint-Junien



Crédit d'impôts *
50%

autres associations & partenaires

Pouce Travail fait sa rentrée et vous présente sa nouvelle plaquette !

Dans sa démarche permanente d'améliorer la qualité de ses services, Pouce Travail fait évoluer sa communication. L'intérêt est de rappeler les caractéristiques de l'offre de services pour les particuliers, les entreprises, les collectivités et les associations. En effet, l'association a élaboré une plaquette plus lisible ciblée sur les prestations qu'elle propose : ménage, repassage, jardinage, manutention, manœuvre, entretien de locaux.

Pouce Travail tient également à mettre en valeur les avantages de passer par son intermédiaire :

- | l'efficacité, grâce à l'engagement d'une équipe expérimentée apportant une réponse réactive.
- | la souplesse, puisqu'elle s'adapte aux besoins de chaque client et assure la fonction d'employeur.
- | des avantages économiques, notamment pour les particuliers qui bénéficient d'une déduction d'impôts à hauteur de 50% des sommes versées.



En cette période de rentrée où il y a mille choses à faire, Pouce Travail met à votre disposition, l'ensemble de ses compétences. Chaque demande fait l'objet d'une attention particulière pour apporter la réponse la mieux adaptée à vos attentes et à vos besoins.

Toutes ces activités se développent en plus dans une approche socialement responsable, puisque l'association assure aussi une mission d'accompagnement socio-professionnel auprès de ses salariés.

Toute l'équipe est à votre écoute au 05 55 02 03 16 et vous trouverez plus d'informations sur le site internet www.poucetravail.com



La vie associative

Parc Naturel Régional Périgord-Limousin



L'Europe s'engage avec le Parc pour préserver la Moule perlière et la restauration de la continuité écologique de la Haute Dronne

Le programme life, c'est quoi ?

Les projets LIFE+ Nature et biodiversité sont des programmes européens d'amélioration de l'état de conservation des espèces et des habitats menacés. Ils permettent de financer des actions inscrites sur des territoires classés Natura 2000, ce qui est le cas pour la Vallée de la Haute Dronne, depuis 2007.

Un life en Périgord-Limousin, pour quoi faire ?

Depuis 2005, on sait que le Parc abrite une des plus denses et importantes populations de Moules perlières dans la Dronne. Espèce menacée d'extinction, sa préservation est inscrite comme une des priorités pour le Parc car sa présence garantit la bonne qualité de l'eau de nos rivières.

Contact : Yves-Marie LEGUEN, chargé de mission milieux aquatiques - ym.leguen@pnrpl.com

Les objectifs du Parc

À court terme, ce projet vise à créer des conditions optimales pour préserver la population de Moule perlière sur la Haute-Dronne. L'atteinte de cet objectif passe notamment par la restauration de la continuité écologique sur les principaux obstacles (barrages, plans d'eau, buses) afin de restaurer la dynamique naturelle de la rivière et de retrouver des habitats aquatiques favorables à la Truite fario (poisson hôte de la Moule perlière, et donc indispensable à l'accomplissement de son cycle biologique). À long terme, ce projet permettra de retrouver une population de Truite fario suffisante, préalable indispensable au développement et à la pérennisation des populations de Moule perlière sur la vallée de la Haute Dronne classée au titre de Natura 2000.

Vélo électrique : roulez, testez, approuvez...

De nombreux déplacements de courte distance se font avec notre voiture individuelle : aller acheter son pain, aller à la mairie, à la poste...et au travail (1/3 des actifs du territoire travaillent sur leur commune de résidence). Au vu du relief vallonné, la pratique du vélo reste un sport, mais avec l'arrivée de l'assistance électrique, il pourrait bien redevenir un moyen de transport ! Encore faut-il être sûr que le vélo électrique vous convienne : le coût d'acquisition d'un vélo électrique adapté au relief local, suffisamment puissant et autonome, est élevé (au moins 1000 €), ce qui peut faire hésiter à s'équiper... il faudrait pouvoir faire le test pour se faire un avis !

C'est la raison pour laquelle le Parc naturel régional propose à ses habitants le prêt gratuit d'un vélo électrique, pendant 15 jours, pour tester son utilisation en conditions réelles pour des déplacements quotidiens. A l'issue du prêt et au vu de son expérience, l'emprunteur saura si le vélo électrique lui convient, et pourra prendre la décision d'investir dans son propre vélo... ou pas.

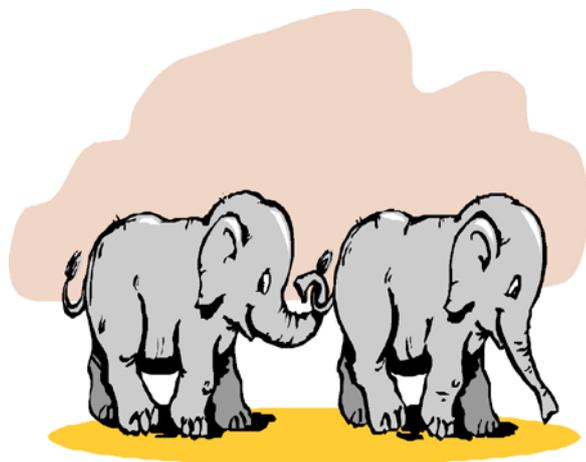
Cette opération pilote est menée depuis 2013, en partenariat avec la voie verte des Hauts de Tardoire et la communauté de communes du Périgord vert Nontronnais. Sur les prêts de la première année, plus de 50 % des emprunteurs ont acheté leur propre vélo à l'issue de l'emprunt...et si vous testiez vous-même ?



Contact : Marion PERSONNE – m.personne@pnrpl.com – 05 53 55 36 00

Pour en savoir plus : www.pnr-perigord-limousin.fr ou info@pnrpl.com

L'amicale des écoles



Bonjour,

L'amicale des écoles du RPI de St Laurent sur Gorre et Gorre, vient vous donner quelques nouvelles !

Comme chaque année nous avons participé au marché de Noël de Saint-Laurent-sur-Gorre le dimanche 07 décembre : friandises réalisées par les enfants du RPI, puis objets divers (couronnes de Noël, bijoux, décors...) confectionnés par les membres de l'amicale et les enfants.

Nous organisons une **soirée dansante avec repas le 14 février 2015** salle des fêtes de Saint-Laurent-sur-Gorre, puis un **"baby troc" ou vide greniers le 31 mai 2015** place de l'église à Gorre.

L'amicale des écoles du RPI de Saint-Laurent-sur-Gorre et Gorre compte environ une quinzaine de membres actifs sur l'ensemble du RPI. L'association organise des manifestations et participe à des animations dans le but de collecter des fonds pour améliorer le fonctionnement des écoles (sorties de fin d'année, classe découverte...).

Il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre, n'hésitez pas à pousser la porte c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Adresse du Blog :

<http://amicaledesecolesdestlaurentsurgorreetgorre.blog4ever.com>

Amicalement.

Marie-Laure BAILLIER

« Fastoche les enfants »

L'association « Fastoche les enfants » accompagne les enfants du RPI de Gorre et de Saint-Laurent-sur-Gorre (Regroupement Pédagogique Intercommunal), dans leurs devoirs et leur apprentissage scolaire.

L'année dernière 16 enfants, du CP au CM2, en difficulté ou non, ont été encadrés individuellement ou non, par une équipe de bénévoles. L'aide aux devoirs vient en complément du soutien scolaire. Nous remercions l'équipe enseignante de nous aider à mieux gérer notre activité, par leur disponibilité et leur écoute.

« Fastoche les enfants », c'est aussi des moments de détente et de complicité partagés entre bénévoles, parents et enfants. Pour Noël, ils ont assisté à un spectacle de magie et un goûter, une sortie au Parc du Reynou et en fin d'année la Cité des Insectes leurs a été proposée.

Notre association continue d'exister grâce à de nouveaux membres du bureau ainsi qu'aux financements du Conseil Général de la Haute-Vienne, des communes de Gorre et de Saint-Laurent-sur-Gorre, et de l'adhésion des familles. Nous les remercions.

Nous accueillerons avec plaisir toutes les personnes désirant aider, partager un peu de temps avec les enfants mais aussi pour le fonctionnement de l'association. N'hésitez pas à nous contacter.

Contact :

Président : Dunaud Stéphane

Tél. : 06 22 31 37 39

La vie associative

F.N.A.C.A.

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.

Notre comité FNACA de Saint-Laurent-sur-Gorre, qui regroupe les anciens d'Afrique du nord de Cognac-la-Forêt, Saint-Auvent, Saint-Cyr et Gorre vient de passer ses 40 ans d'existence.

Cette association file son petit bonhomme de chemin, avec une soixantaine d'adhérents, avec des hauts et des bas, mais malheureusement le nombre de veuves grossit. Chaque année, 3 ou 4 participants de la guerre d'Algérie, qui ont tous entre 70 et 85 ans, disparaissent.

Le comité vit avec peu de moyens. Nous tenons à remercier la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre qui, chaque année, nous verse une petite subvention.

Pour survivre à nos obligations, nous disposons comme recette de 3 € par carte d'adhérent, et tous les ans nous organisons une manifestation à la salle polyvalente de Saint-Laurent-sur-Gorre.

Depuis 2 ans c'est une repas dansant. Ils ont été assez bien réussis. Il est dommage que les habitants de Saint-Laurent-sur-Gorre ne se sentent pas concernés.

Nous n'oublions pas les combattants des autres guerres. Le 8 mai et le 11 novembre, nous sommes présents, avec notre drapeau aux cérémonies aux monuments aux morts.

Pour commémorer le 19 mars 1962, fin de la guerre d'Algérie, et en souvenir des 30 000 disparus d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, nous sommes présents aux monuments aux morts de Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Cyr et Gorre.

La saison se termine par notre assemblée générale qui a lieu le dernier samedi de novembre suivie par un petit repas convivial.

Pour tout renseignements, *contacter* le Président Robert PIVETEAU au 05 55 00 02 55 ou le Vice-Président Roger GAYOT au 05 55 48 13 93.

FNATH



L'association des accidentés de la vie assure des permanences tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois de 9h à 11h à la Communauté de Communes de la Vallée de la Gorre (sous les arcades) par une juriste.

Elle assure la défense dans plusieurs domaines : accident du travail, maladie professionnelle, invalidité, handicap, droit du travail, assurance chômage, etc..

L'accueil est assuré par des bénévoles.

Un repas annuel réunit adhérents et sympathisants.

Contact : 05 55 00 02 20 – 06 87 80 45 06 – 06 80 22 98 16



C.I.A.S.

Le Centre Intercommunal de l'Action Sociale de la Vallée de la Gorre organise une **nouvelle session des Ateliers du Bien-Vieillir**. Ces ateliers sont animés par Catherine Rouilhac - chargée d'études MSA, responsable ASEPT.

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 29 janvier à 14h30 à la Communauté de Communes de la Vallée de la Gorre - 2^{ème} étage.

Pour plus de renseignements, contactez Véronique Defaye au 05 55 48 93 90 ou par mail à cias.vallee.gorre@orange.fr

autres associations & partenaires

L'engagement citoyen pour les 100 ans de la « Grande Guerre »

2014 : Calendrier des temps forts du Centenaire.

Au plan national :

- | 1-3 août : Mobilisation générale et déclaration de la guerre
- | 12 septembre : Commémoration de la victoire de la Marne
- | 11 novembre : Hommage aux combattants et Héritage, à l'Arc de Triomphe, et à Notre Dame de Lorette, dans le Pas-de-Calais.

Dans notre commune : Expositions et Cérémonie du 11 Novembre

- | En Juin-juillet dernier s'est tenue une exposition à la Médiathèque, montrant la Guerre de 14-18, sous l'angle de la littérature et du cinéma.
- | Le mois d'octobre a vu s'installer, dans la salle du SIVOM, une exposition à thème, appelée « la Grande Guerre »,
- | Une deuxième exposition a été mise à disposition des communes de la Vallée de la Gorre. Le sujet, appelé « les As de la Guerre 14-18 », montrait par des panneaux, les aviateurs de l'époque, serviteurs dans ce conflit.
- | Le 10 novembre, en début de soirée et à l'initiative du Conseil Municipal, était diffusé le film « les Sentiers de la Gloire », montrant une tranche de vie surréaliste d'un Régiment mis au supplice par sa hiérarchie.

Ces représentations 2014 ont été de nature à montrer le chemin pour les 4 ans à venir !

La cérémonie du 11 novembre dans notre commune, n'a pas failli à la tradition qui est celle de commémorer la fin de cette guerre, maintenant centenaire.

Malgré un temps incertain, elle s'est déroulée dans la dignité. Comme les années passées, son contenu a donné une large place à notre jeunesse, déjà impliquée depuis une bonne décennie. Tous nos jeunes sont à encourager et nous les remercions pour leur fidélité. Ils sont les passeurs de demain.

2015,16,17,18 – Mission Centenaire 14-18, et Grande Collecte :

Les annonces de la Mission Centenaire 14-18 et de la Grande Collecte devraient pouvoir galvaniser nos concitoyens. Dans les faits, nous allons vivre un grand moment privilégié de transmission de l'Histoire et de la Mémoire de ce conflit, au profit des générations montantes.



La Mission Centenaire 14-18 va faire vivre l'héritage dramatique de ce conflit mondial, pendant cinq années, au plan national.

La Grande Collecte, qui s'adresse à chaque commune ou petit territoire, s'inscrit dans une volonté solidaire, pour réaliser des manifestations se rapportant à des objets détenus par les familles, ayant appartenu aux « poilus » de leur ascendance, et de mettre cette collection en valeur.

A nous de saisir l'occasion qui nous est donnée....

André Malichier
Combattant et Référent



La vie associative

L'ADIL 87

L'ADIL 87 vous informe et vous conseille gratuitement en matière de logement.
L'ADIL 87 délivre environ 10000 consultations chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

Les conseils juridiques :

- | Relations propriétaires-locataires : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...
- | Accession à la propriété : contrat de construction, contrat de maîtrise d'oeuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres ...
- | Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, syndic ...
- | Relations de voisinage : bruit, mitoyenneté, servitudes, ...
- | Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux ...

Les conseils financiers et fiscaux :

- | Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances,...
- | Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts,...
- | Amélioration de l'habitat : prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, ...

Des permanences près de chez vous :

Bellac : 2^{ème} & 4^{ème} mardi de 9h30 à 12h30 à la Maison du Département

Bessines : 1^{er} & 3^{ème} mardi de 9h30 à 12h00 à la Maison du Département

Bujaleuf : 3^{ème} mardi de 14h15 à 16h45 à la Mairie

Châteauneuf la Forêt : 1^{er} de mardi 16h00 à 17h30 à la Mairie

Eymoutiers : 1^{er} mardi de 14h00 à 15h30 à la Mairie

Saint Junien : 1^{er} & 3^{ème} jeudi de 9h30 à 12h00 à la Maison du Droit

Saint Yrieix : 2^{ème} & 4^{ème} de jeudi 9h30 à 12h00 à la Maison du Département

Magnac Laval : 2^{ème} & 4^{ème} mardi de 14h00 à 16h30 à la Maison du Département

Cussac : 1^{er} & 3^{ème} jeudi de 14h00 à 16h30 à la Mairie

CAF : 2^{ème} & 4^{ème} jeudi de 14h00 à 17h00 à la Caisse d'Allocations Familiales

Un site internet : www.adil87.org

Il contient de nombreuses rubriques, dont « Se loger en Haute-Vienne », « Les offres de terrains en lotissement », « Amélioration de l'habitat », « Non décence et habitat indigne », « Impayés de loyers et expulsion »...

Il comporte de nombreux modèles de lettres.

Il permet aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 /13h30 - 17h30

(Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous)

ADIL 87 – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges

Tél. : 05 55 10 89 89 Site internet : www.adil87.org

autres associations & partenaires

Nous avons nos pompiers, mais nous avons également nos gendarmes qui sont désormais installés dans leur nouvelle caserne, et ils n'oublient pas de nous transmettre quelques informations utiles pour la tranquillité de tous.

La gendarmerie

La Gendarmerie Nationale, institution militaire garante de votre sécurité, de votre paix et de la protection de vos biens est implantée localement sur les cantons de Saint-Laurent-sur-Gorre, Oradour-sur-Vayres et Saint-Mathieu par une communauté de 3 brigades regroupant chacune 6 militaires.

Le chef-lieu de communauté à [Saint-Laurent-sur-Gorre](#) offre un **accueil permanent** dans les plages horaires d'ouverture de bureau du lundi au samedi inclus de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures et le dimanche de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures.

Pour les brigades de proximité d'Oradour-sur-Vayres et de Saint-Mathieu l'accueil hebdomadaire au public par un gendarme local est réparti comme suit :

- | brigade d'Oradour-sur-Vayres : les mercredi et vendredi de 14 heures à 18 heures.
- | brigade de Saint-Mathieu : les mardi et samedi de 14 heures à 18 heures.

Dans les cas particuliers, un créneau horaire complémentaire peut être mis en place.

En dehors de ces horaires ou en cas d'urgence, **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**, l'interphone mis à votre disposition vous met en **relation immédiate** avec un opérateur.

Des missions de prévention de proximité, de police sur la route, de secours et d'assistance sont réalisées quotidiennement par les gendarmes de la communauté de brigades. Néanmoins votre vigilance et votre aide nous sont précieuses.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Protégez votre domicile ; système de fermeture fiable, viseur optique, entrebâilleur, volets, grilles, éclairage automatique, protection électronique, auto surveillance du lotissement, porte extérieure fermée, outils d'escalade ou effraction hors de portée, objets de valeur ou précieux, carte de crédit, clés voitures rangés de façon non visible,

En cas de visite ou de doute, sollicitez une carte professionnelle, appelez sans tarder la brigade de Gendarmerie, ne jamais laisser le visiteur seul.

Si vous possédez un **coffre-fort**, il doit être hors de vue des visiteurs et scellé dans la mesure du possible.

Photographiez tous vos objets ou mobiliers de valeur pour en faciliter les recherches et pour vous justifier auprès de votre assurance. Conservez vos factures ou numéros de série des objets particuliers.

En cas d'absence, aviser vos voisins et dans le cadre des opérations Tranquillité Vacances, signalez votre départ à la brigade de Gendarmerie, des patrouilles de surveillance seront organisées.

Pour nous joindre en cas d'urgence, COMPOSEZ le

- | 05.55.00.00.02 [Saint-Laurent-sur-Gorre](#)
- | 05.55.78.10.04 [Oradour-sur-Vayres](#)
- | 05.55.00.30.09 [Saint-Mathieu](#)
- | **ou le 17 ou 11 en cas d'urgence**

Meilleurs *Voeux* 2015

